



Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Première participation officielle des élus du Conseil Municipal des Jeunes avec leurs aînés.

Dépôt de gerbe, sonnerie “Aux Morts”, minute de silence ont précédé la lecture du message de madame la Ministre G Darrieussecq. Il souligne la grande délivrance après toutes les années de souffrance et rappelle aussi combien le chemin de la liberté a été difficile pour notre pays.

La courte cérémonie s’est achevée au son de la Marseillaise.



Inauguration du transformateur

Les enfants des classes de grande section et de CP de l’école de Davayat sont revenus ce 12 mai sur les lieux de leurs exploits picturaux pour l’inauguration officielle de la métamorphose du transformateur de la place. Ce dernier disparaît désormais derrière une magnifique fresque évoquant les attraits du village et la fonction de la place (le marché des producteurs).

L’artiste Freisia avait créé et réalisé le projet graphique général, les enfants ont apporté leur touches personnelles et individuelles avec son aide sur l’un des côtés.

Une réussite voulue et soutenue par la société ENEDIS qui pour l’occasion a récompensé le travail des enfants avec quelques petits cadeaux très appréciés.

Comment suivre l’actualité de la commune ?

Otre les 3 publications annuelles que nous vous proposons, le conseil municipale mis en place plusieurs outils pour faciliter le suivi de l’information :

Site internet & Facebook

Vous pouvez retrouver toute l’actualité de la commune sur www.davayat.fr & [facebook.com/davayat](https://www.facebook.com/davayat)

Application mobile

L’application mobile **Maires & Citoyens** relaie également l’information et vous permet d’en être notifié.

Contact & horaires de la mairie

Mairie de Davayat
19, rue du Mas
63200 Davayat

Tel : 04 73 63 39 96
E-mail : mairie.davayat@wanadoo.fr

Horaires
Mardi de 8h30 à 12h30 - 14h à 16h30
Jeudi de 14h à 19h
Vendredi de 8h30 à 12h30

Permanences
M. le maire, Jean Louis Fabre, vous reçoit sur rendez-vous.

Directeur de publication
Jean Louis Fabre

Conception réalisation
Cyril Demars

Impression
L’IMPRIMEUR,
80 Avenue Jean Jaurès à
Mozac

Crédit Photos
Commune de Davayat



Jean Louis Fabre,
maire de Davayat

Petite commune, Davayat a un petit budget.

Avec la disparition de la taxe d’habitation, les diminutions des dotations d’Etat, il ne reste que peu de marge de manoeuvre pour la gestion du fonctionnement de notre village.

Grâce à l’effort financier qui vous est demandé, les choix des élus et les économies réalisées, nous avons pu sortir la tête de l’eau pour ce premier exercice.

Cette situation nous permet une relance prudente de l’investissement :

- Rénovation de l’éclairage public étalée sur plusieurs années, source d’économies.
- Rénovation de quelques éléments de notre patrimoine (murs école si le dossier aboutit).
- Equipement numérique de la classe de primaire.
- La sécurité, l’amélioration de notre cadre de vie, la transition écologique restent au programme de nos préoccupations.

Toute l’équipe municipale reste mobilisée et à votre écoute.

Les travaux de la place sont terminés voici le point financier.

Le projet initial avec une structure récupérée par un des membres du conseil s’élevait à 327 173,30 € TTC. Lors de la consultation des entreprises, pour des questions de responsabilité, l’utilisation de cette structure n’était pas économiquement viable. Le plus économique était une halle neuve. Plus value : 70 000 €.

Après réflexion, la nouvelle équipe a décidé de ne pas construire la halle. Les choix retenus ont permis, entre autre, de poser les fourreaux et canalisations pour 2 équipements à venir : un WC et un poste de recharge pour véhicules électriques. Un effort qualitatif et quantitatif a été fait pour l’aménagement paysager.

Le montant total des travaux s’élève à 242 794 € TTC.

Pour le financement : 132 386 € TTC de subventions attendues auxquelles il convient d’ajouter 93 280 €



de participation de la Com Com (notre dotation voirie économisée depuis plusieurs années).

Reste à lui trouver un nom...Faites vos suggestions via le site de la commune. Nous n’avons eu que quatre propositions. A vos plumes !!!

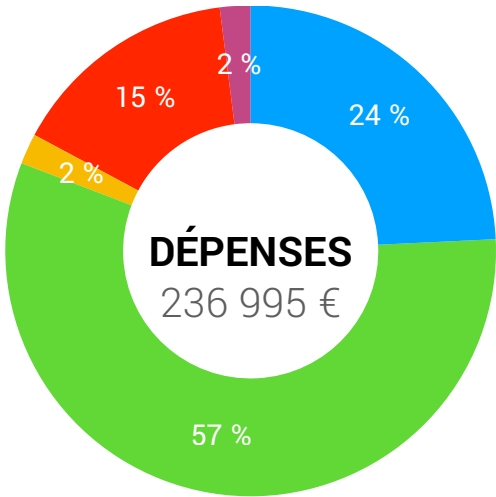


Votre lettre
d’information

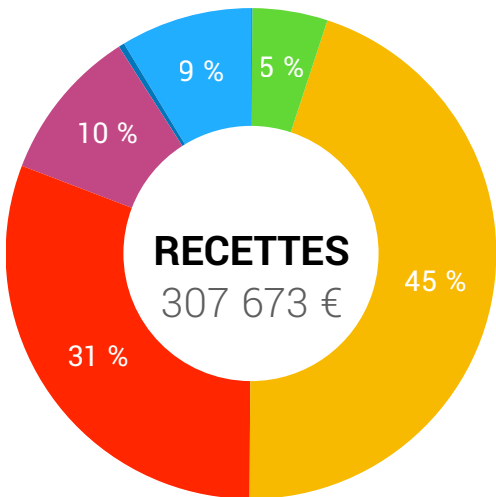
Juin
2021

Compte administratif 2020

Fonctionnement



- Charges à caractère général - 58 007 €
- Charge personnel et frais assimilé - 133 196 €
- Atténuation de produits - 3 596 €
- Charge de gestion courante - 36 419 €
- Charges financières - 5 778 €



- Atténuation de charges - 256 €
- Produits des services du domaine et ventes - 15 266 €
- Impôts et taxes - 138 606 €
- Dotation et participations - 94 518 €
- Autres produits de gestion courante - 31 187 €
- Produits exceptionnels - 1 180 €
- Résultat reporté - 26 660 €

En 2020 la gestion au plus près à parmi de dégager un excédent de fonctionnement de 70 677,24 € (avec l'excédent reporté).

Ceci est dû en bonne partie à un excédent de recettes liée aux droits de mutation et à la taxe d'aménagement; la hausse de la taxe du foncier bâti intervenant pour 5 500 € environ.

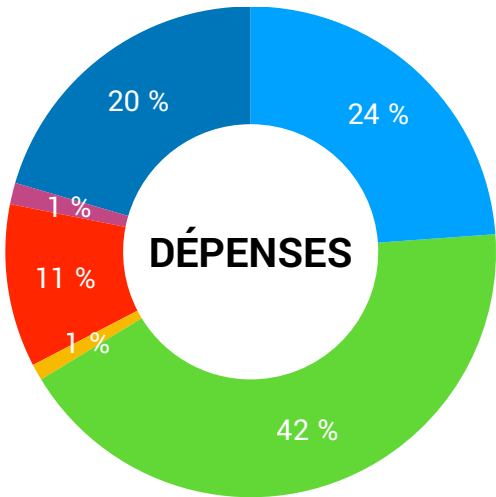
La recherche d'économies sur tous les postes et le différé de certaines dépenses de fonctionnement liées aux conditions sanitaires confortent ce résultat.

Pour la section investissement, même si les travaux de la place ont été réalisés en fin d'année il n'y a pas grand intérêt à traduire cela par un graphique : pratiquement aucune dépense n'a été payée en 2020. La section dégage de ce fait un excédent de 39 381,89 €.

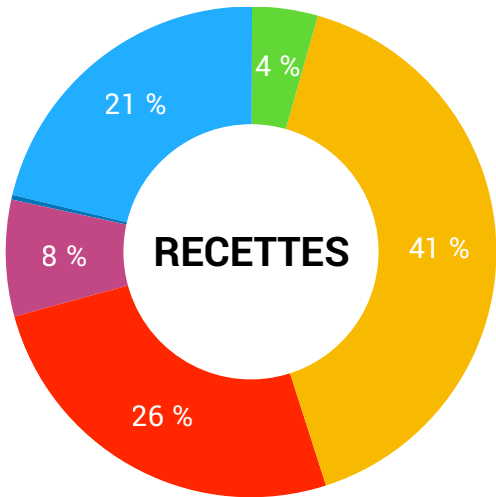
Budget primitif 2021

Fonctionnement

S'équilibre à 332 193 €



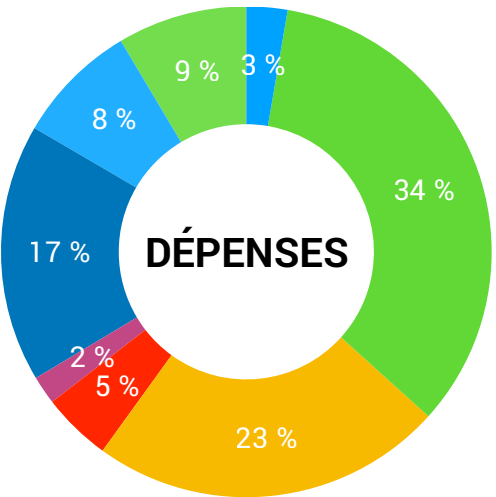
- Charges à caractère général - 79 250 €
- Charges de personnels et frais assimilés - 140 950 €
- Atténuation de produit - 3 596 €
- Charge de gestion courante - 35 692 €
- Charges financières - 4 700 €
- Virement section investissement - 68 000 €



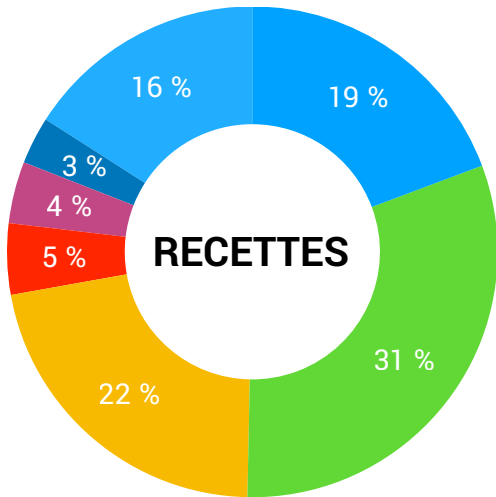
- Atténuation de charges - 200 €
- Produits des services, du domaine et ventes - 14 400 €
- Impôts et taxes - 135 062 €
- Dotations et participations - 85 354 €
- Autres produits de gestion courante - 25 500 €
- Produits exceptionnels - 1 000 €
- Résultat reporté 2019 - 70677 €

Investissement

S'équilibre à 426 686 €



- Aménagement place - 11 533 €
- Participation ComCom TTC - 145 138 €
- Reverst Subven Com Com - 99 400 €
- SIEG + Renov Eclairage Public - 19 500 €
- Informatique maire/école/outillage - 8 000 €
- Place y compris RAR - 72 624 €
- Bâtiment + Caution appart - 34 351 €
- Annuités emprunts - 36 500 €



- Résultat 2020 - 82 316 €
- Subventions FIC/DETR/etc - 132 386 €
- Participation Com Com - 93 281 €
- Prêt - 20 000 €
- Taxe aménagement - 17 370 €
- Autres subventions - 13 333 €
- Prélèvement 2021 - 68 000 €